

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE TADOUSSAC
COMTÉ DE SAGUENAY**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL
MUNICIPAL, TENUE LE LUNDI 14 DÉCEMBRE 2009, À LA SALLE
DU CONSEIL, SITUÉ AU 162, RUE DES JÉSUITES À TADOUSSAC**

Étaient présents: M. Hugues Tremblay, maire
M. Martin Desbiens, conseiller
Mme Micheline Simard, conseillère
M. Éric Gagnon, conseiller
M. Bruno Therrien, conseiller
M. Gilbert Perron, conseiller

Étaient absent : M. Dany Tremblay, conseiller

**Madame Marie-Claude Guérin, Directrice générale, agissant comme
secrétaire d'assemblée.**

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION (19H00)

Tous les membres du conseil confirment qu'ils ont été avisés selon les délais.

(Rés. 2009-0266) 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Desbiens

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE
l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec le varia ouvert.

**(Rés. 2009-0267) 3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION
RÉGULIÈRE DU 09 NOVEMBRE 2009**

IL EST PROPOSÉ PAR Bruno Therrien

APPUYÉ PAR Gilbert Perron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE
le procès verbal de la réunion régulière du 09 novembre 2009 soit
approuvé tel que présenté.

**(Rés. 2009-0268) 4. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION
SPÉCIALE DU 16 NOVEMBRE 2009**

IL EST PROPOSÉ PAR Éric Gagnon

APPUYÉ PAR Martin Desbiens

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE
le procès verbal de la réunion spéciale du 16 novembre 2009 soit
approuvé tel que présenté.

5. **QUESTIONS DU PUBLIC**

(Rés. 2009-0269)

6. **COMPTES À PAYER**

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Desbiens

APPUYÉ PAR Éric Gagnon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE les comptes suivants soient approuvés pour les chèques numéro 3110 à 3228.

7. **REDDITION COMPTE, PROJET TAXE D'ASSISE**

IL EST PROPOSÉ PAR Micheline Simard

(Rés. 2009-0270)

APPUYÉ PAR Gilbert Perron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la municipalité de Tadoussac mandate la Firme de comptables Benoît Côté afin de procéder à la reddition de compte du programme de transfert sur la taxe d'essence 2005-2009.

(Rés. 2009-0271)

8. **SAISON DE SKI DE FOND 2009-2010**

IL EST PROPOSÉ PAR Gilbert Perron

APPUYÉ PAR Bruno Therrien

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la municipalité de Tadoussac autorise la directrice générale, Madame Marie-Claude Guérin, à signer le contrat d'entretien des pistes de ski de fond avec M. Éric Hovington au montant de 3000\$ pour la saison 2009-2010.

(Rés. 2009-0272)

9. **MEMBRE DU COMITÉ D'URBANISME**

IL EST PROPOSÉ PAR Bruno Therrien

APPUYÉ PAR Martin Desbiens

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la municipalité de Tadoussac nomme Monsieur Éric Gagnon à titre de représentant de la municipalité pour le comité consultatif d'urbanisme.

(Rés. 2009-0273)

10. **AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO 307-2**

Je soussigné, Éric Gagnon, conseiller, donne avis de motion que lors d'une session régulière ou spéciale, le conseil procédera à l'adoption du règlement no 307-2 ayant pour objet de modifier le règlement no 307-1, règlement sur la prévention des incendies.

11. **DÉPÔT DU CALENDRIER DES RÉUNIONS 2010 ET LIEU DES RÉUNIONS**

IL EST PROPOSÉ PAR Bruno Therrien

(Rés. 2009-0274)

APPUYÉ PAR Martin Desbiens

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la municipalité de Tadoussac dépose le calendrier des réunions du conseil pour l'année 2010 soit :

11 janvier	-	12 juillet
8 février	-	9 août
8 mars	-	13 septembre
12 avril	-	12 octobre
10 mai	-	8 novembre
14 juin	-	13 décembre

Au 286, de la Falaise (centre des loisirs), à 19 heures.

(Rés. 2009-0275)

12. **DÉPÔT DE LA LISTE DES TAXES EN RETARD**

La directrice générale dépose au conseil municipal la liste des taxes en retard.

(Rés. 2009-0276)

13. **NOMINATION DES ÉLUS RESPONSABLES DES QUESTIONS FAMILIALES ET/OU DES AÎNÉS**

IL EST PROPOSÉ PAR Éric Gagnon

APPUYÉ PAR Martin Desbiens

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la municipalité de Tadoussac nomme à titre de responsable des questions familiales et/ou des aînés Monsieur Gilbert Perron.

(Rés. 2009-0277)

14. **ADOPTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE**

IL EST PROPOSÉ PAR Micheline Simard

APPUYÉ PAR Martin Desbiens

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la municipalité de Tadoussac adopte la politique familiale tel que déposée.

(Rés. 2009-0278)

15. **ENTENTE BAIE-STE-CATHERINE, URBANISME**

IL EST PROPOSÉ PAR Gilbert Perron

APPUYÉ PAR Éric Gagnon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la municipalité de Tadoussac renouvelle l'entente inter municipale pour

l'application des règlements d'urbanisme et ceux relatifs à l'environnement avec la municipalité de Baie Ste Catherine.

Que la municipalité de Baie Ste Catherine s'engage à payer le montant de 32.00\$ de l'heure pour le service.

Que la directrice générale et le maire soient autorisés à signer tous les documents à l'entente.

16. ACHAT D'APPAREILS RESPIRATOIRES

(Rés. 2009-0279)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Tadoussac désire renouveler les appareils respiratoires de son service incendie.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Tadoussac à procéder à des demandes de soumission :

ACKLANDS GRAINGER : 3393.00\$ plus taxe de l'appareil.

AÉRO-FEU : 4092.88\$ plus taxe de l'appareil.

IL EST PROPOSÉ PAR Micheline Simard

APPUYÉ PAR Bruno Therrien

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la municipalité de Tadoussac autorise l'achat de cinq appareils respiratoires de la compagnie Acklands Granger au montant de 3393.00\$ plus taxe chacun et que le tout soit payé à même le surplus non affecté.

(Rés. 2009-0280)

17. DEMANDES FINANCIÈRES

IL EST PROPOSÉ PAR Bruno Therrien

APPUYÉ PAR Martin Desbiens

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la municipalité de Tadoussac autorise les subventions suivantes :

Popote roulante : 100\$

Polyvalente des Berges : 50\$

Hockey mineur de Sacré Cœur : 700\$

Expo nationale des Bateaux miniatures : 200\$

Centraide 2010 : 100\$

18. DOSSIERS CCU

18.1 DÉROGATION MINEURE, 344 RUE DES FORGERONS

Demande pour autoriser l'installation d'une enseigne sur socle de 2.20 m² au lieu du 1.5 m² permis par le règlement en remplacement de l'enseigne existante.

(Rés. 2009-0281)

IL EST PROPOSÉ PAR Bruno Therrien

APPUYÉ PAR Éric Gagnon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS de refuser la demande puisqu'il ne s'agit pas d'une dérogation mineure, par l'importance de différence de dimension et ce, sans justification de préjudice sérieux. Par contre, il est convenu que le règlement sur les enseignes soit revu pour une meilleure adaptation à la réalité.

19. **QUESTIONS DU PUBLIC**

20. **VARIA**

Incendie de la propriété de M. Daniel Labbé. Après discussion, il est convenu que M. Martin Desbiens et Madame Micheline Simard rencontreront les membres des familles touchées pour connaître leurs besoins et voir ensuite avec les membres du conseil la possibilité d'un soutien financier (fond d'urgence).

(Rés. 2009-0282) 21. **CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE (20H20)**

IL EST PROPOSÉ PAR Bruno Therrien

APPUYÉ PAR Éric Gagnon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la séance soit levée à 20h20.

Hugues Tremblay,
Maire

Marie-Claude Guérin
Directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, Marie-Claude Guérin, Directrice générale certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses courantes ici présentées du conseil de la municipalité de Tadoussac.

Marie-Claude Guérin
Directrice Générale

Je, Hugues Tremblay, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.